



FICHE DE POSTE

<p><u>Dénomination du Poste :</u></p> <p>Animateur Accueil de Loisirs.</p> <p><u>Type de contrat :</u></p> <p>Contrat d'Engagement Éducatif.</p>	<p><u>Nom et Prénom de l'Agent :</u></p> <p>10 postes à pourvoir au plus vite pour la période de juillet et août 2022 (recrutement sur une période d'un mois uniquement).</p> <p><u>Type de contrat :</u></p> <p>Contrat d'Engagement Éducatif.</p>
POSITIONNEMENT DU POSTE	
<p><u>Direction :</u></p> <p>Éducation Jeunesse.</p> <p><u>Service :</u></p> <p>Animation Enfance Jeunesse.</p> <p><u>Supérieur hiérarchique direct :</u></p> <p>Responsable Animation Enfance Jeunesse.</p> <p><u>Lieu de travail :</u></p> <p>Site Animation et écoles de la Commune.</p>	<p><u>Effectif du service :</u></p> <p>30 personnes.</p> <p><u>Relations fonctionnelles :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Coopération avec les différents services.- Contacts directs avec les enfants, parents et corps enseignant.- Interface auprès de la population. <p><u>Degré d'autonomie et de responsabilité et modalités de compte-rendu :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Organisation du travail dans le respect des procédures et des délais d'exécution.- Missions définies, suivies et évaluées par le supérieur hiérarchique.- Garant de la sécurité physique et affective des enfants accueillis.

MISSIONS DU POSTE	ACTIVITÉS PRINCIPALES (liste non limitative)
<p><u>Missions générales :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Conçoit, propose et met en œuvre des activités d'animations pédagogiques entrant dans le cadre du projet éducatif défini par la Municipalité. • Anime et encadre des groupes de jeunes enfants, d'enfants et de jeunes durant les temps extrascolaires. 	<p><u>Activités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des activités d'animation dans le respect de la réglementation SDJES et des projets pédagogiques définis. • Accueillir et recenser les jeunes enfants, les enfants et les jeunes. • Aménager les espaces d'activités et maintenir l'hygiène, ainsi que la sécurité des locaux. • Animer, construire et maintenir la dynamique du groupe. • Être le garant de l'encadrement des jeunes enfants, des enfants et des jeunes dans le cadre des activités d'animation. • Respecter les capacités, l'expression et la créativité de l'individu. • Évaluer les activités d'animations pédagogiques. Appliquer les ajustements nécessaires, le cas échéant. • Relayer les informations nécessaires et signaler les dysfonctionnements constatés au supérieur hiérarchique direct. • Appliquer les règles de sécurité dans les activités. • Aider l'enfant à acquérir son autonomie dans ses apprentissages et faire preuve d'exemplarité. • Assurer le Projet d'Accueil Individualisé si nécessaire.
SPÉCIFICITÉS DU POSTE ET MODALITÉS D'EXERCICE	
<p><u>Moyens mis à disposition :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Outils bureautiques. - Progiciel extrascolaire. - Matériels pédagogiques. 	<p><u>Temps de travail hebdomadaire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Temps de travail forfaitaire (9 heures et 30 minutes la journée). <p><u>Rémunération :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 65 € la journée pour titulaire du BAFA ou équivalence, - 60 € la journée pour stagiaire BAFA. - Heures de préparation rémunérées. <p><u>Contraintes horaires ou autres :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Rythme de travail souple nécessitant une grande réactivité et une grande disponibilité. - Horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public.

COMPÉTENCES REQUISES

Qualités attendues :

- Réactivité et esprit d'initiative.
- Grande rigueur dans l'organisation du travail pour garantir une préparation et un déroulement sans faille des animations.
- Discrétion professionnelle et devoir de réserve.
- Sens du travail en équipe.
- Véhiculer une image positive de la Collectivité vis-à-vis des usagers.

Connaissances, savoir-faire et outils nécessaires :

- Être âgé de 18 ans minimum.
- Réglementation SDJES.
- Formation aux premiers secours.
- Connaissance du développement physique, psychologique et affectif du jeune enfant, de l'enfant et du jeune.
- Mise en place d'activités d'éveil, sportives, culturelles et artistiques.
- Respecter la réglementation relative à l'animation périscolaire, tant interne qu'externe.
- Repérer les enfants en difficulté et alerter le Chef d'équipe Animation Enfance Jeunesse.
- Appliquer les programmes d'activités conformément aux règles d'hygiène et de sécurité.
- Techniques de communication et négociation.
- Techniques de résolution de conflits.